

Compte rendu de la réunion de CE du 24 mars 2016.

➤ Approbation du PV de la réunion ordinaire du 25 février 2016 :

→ Le PV est approuvé par la majorité des membres du CE.

➤ Information sur l'activité commerciale :

Résultat de l'activité commerciale :
(En comparable hors essence)

Exploitations CSF France		Mois (Février 2016)	Cumul (À fin février 2016)
Satellite Nord-Est	Evo/histo %	+0.32 %	-3.22 %
	Écart/bud %	-2.82 %	-3.48 %
Exploitation Nord-Est	Evo/histo %	+0.40 %	-3.10 %
	Écart/bud %	-2.60 %	-3.30 %

Début d'année catastrophique nous dit la direction, celle-ci nous cite toute une liste de mesures qui ont été prises pour relancer le commerce notamment sur des opérations spécifiques, des promos...etc...

De nombreuses remarques sont remontées par les membres du CE sur de nombreux problèmes rencontrés dans nos magasins, sur les ruptures, le surstock de nos réserves, les livraisons, le manque de commerce et de reconnaissance de nos clients...etc.

➤ Information et consultation du CE sur les horaires d'ouverture des magasins saisonniers pour la saison 2016 :

Plus que 6 magasins concernés : Malo-les-Bains, Aubigny-au-Bac, Rue, Le Touquet, Nesles et Etaples, ces magasins seront ouverts sur la saison en 7/7 jours. Les horaires et les dates précises seront présentés aux délégués du personnel et/ou aux CHSCT de chacun des magasins. La direction ne nous fournit aucun élément sur les dispositions supplémentaires qu'elle mettra en place enfin de palier au surplus de travail occasionné par ces ouvertures.

→ La majorité des membres du CE est défavorable.

➤ Information en vue d'une consultation du CE sur le projet de cessions des magasins de TRITH-ST-LEGER et de TERDEGHEM en franchise Carrefour Market :

Une fois de plus, la direction nous informe de son projet de passer ces 2 magasins en location-gérance à partir du 01 juin 2016.

Une délégation du CE se rendra dans ces magasins le mercredi 30 mars à partir de 9h00 afin de recueillir l'ensemble des questions que les salariés se poseront suite à ce changement de société.

Une réunion extraordinaire aura lieu le 06 avril afin de consulter les membres du CE.

➤ **Information du président :**

Intéressement collectif : versement à partir du 15 avril, ATTENTION : sans réponse du salarié la prime sera bloquée sur le PEG.

Participation aux bénéfices : versement à partir du 28 avril, là également, comme chaque année, sans réponse du salarié la prime sera bloquée sur le PEG.

- Nouveauté : Une carte cadeau Carrefour rechargeable (une seule fois) sera remise par le Directeur aux salariés. Ils bénéficieront d'une majoration de 5% (en plus des 10% pour paiement par carte Pass) s'ils l'alimentent.

Pour 100 € dépensé → 105 € mis sur la carte cadeau (abondement de 5%)+ 10 €(remise lors du paiement avec la carte PASS)

➤ **Point sur les comptes CE :**

Un contrôle URSSAF est en cours pour 2014,2015. Toutes les pièces demandées ont été fournies.

➤ **Point sur la commission loisirs :**

Rappel sur la journée du 05 juin au zoo de Pairi Daiza en Belgique.

→ Les places sont vendues à 10€ pour les salariés et les ayants droits et à 50€ pour les extérieurs (adultes et enfants). Le CE participe à hauteur de 45 € par salarié pour cet évènement.

Des voyages sont prévus pour 2017 et ils seront communiqués lors du prochain compte-rendu.

Prochaine réunion de CE prévue le 22 avril.

Vos délégués CFDT



web

<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>

ou sur

<https://www.facebook.com/cfdtcarrefourmarket>